

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 375 - AVRIL 2022



Le printemps est là !



6 | **Ukraine**
La solidarité s'organise

8 | **Distinction**
Le Dr Benhaïm Chevalier de la Légion d'Honneur

11 | **Culture**
Les Coquettes de retour à Montigny





Une maison France Services va ouvrir à Montigny

Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

En France, le service public est une nécessité pour accéder à de nombreux droits tels que l'éducation, la santé, la justice, l'aide sociale d'urgence... Souvent, il entretient le lien social, et rassemble chacune et chacun d'entre nous autour d'une certaine image de l'Etat Républicain, ou encore de la Commune...

Les principes du service public sont souvent rappelés : continuité, égalité, adaptabilité. Pourtant, de plus en plus, les démarches administratives se font sur internet.

Un rapport récent de la Défenseure des Droits¹ met en évidence un constat accablant : une personne sur quatre est confrontée à des difficultés dans les démarches administratives et une sur sept abandonne devant la complexité et la difficulté à comprendre le « langage administratif ».

Le service public c'est de l'humain et ce n'est pas acceptable que l'Etat et les structures sous son autorité (CAF, impôts, CPAM, CNAV, La Poste...) réduisent depuis des années le nombre d'agents face aux usagers. Il faut des êtres humains derrière les guichets.

La Municipalité, de son côté, se bat pour au moins conserver ces guichets de service public. Ainsi, par exemple, face au désengagement de La Poste au village, la ville ouvrirait une agence postale communale place de la libération le 17 juin 2020.

Dans ce même objectif, la Commune, en lien avec la Communauté d'Agglomération Val Parisis et la Préfecture, va ouvrir au 2 résidence de la gare, dès le lundi 11 avril prochain, une Maison France Services portée par l'association PIMMS (Point Information Médiation Multi-Services).

Les agents de cette Maison seront capables de répondre à des demandes générales qui touchent à la fois aux services de l'Etat (impôts, ministères de l'intérieur ou de la justice, Pôle Emploi, Assurance maladie, Allocations Familiales...) ou à des entreprises privées comme Enedis, Veolia, Engie... En cas de demande spécifique, ils n'hésiteront pas à vous orienter vers un interlocuteur plus qualifié pour vous aider.

Je vous invite à utiliser ce nouveau service, complémentaire des services de la Mairie, qui apporte une première solution aux recommandations de la Défenseuse des Droits, et une réponse à visage humain à vos préoccupations quotidiennes administratives. Même s'il faudrait également que les moyens d'accueil physique soient renforcés dans chaque service de l'Etat (impôts, CAF...).

Enfin, en cette période si particulière, je vous invite aussi à vous rendre aux urnes les 10 et 24 avril prochain à l'occasion de l'élection présidentielle : tous ensemble faisons baisser l'abstention.

¹ Rapport du Défenseur des droits « Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ? »

2

➤ RETOUR SUR

4

➤ AMÉNAGEMENT

5

➤ BIODIVERSITÉ

Les poules participent à la réduction des déchets

6,8

➤ ACTUALITÉ

La Ville se mobilise pour l'Ukraine, budget participatif : les projets sélectionnés, cérémonie de la Légion d'Honneur...

9

➤ JEUNESSE

Rencontre avec les jeunes sélectionnés pour le BAFA

10

➤ VIE ASSOCIATIVE

Les volleyeuses toujours au top, portrait du judoka Désir Zoba Casi.

11,12

➤ ÇA BOUGE
AGENDA DU MOIS

Les coquettes en interview ...

13

➤ HISTOIRE

La promenade des impressionnistes

14

➤ TRIBUNES

15

➤ A SAVOIR

Rappel des règles pour les détenteurs de chiens dangereux, prochaine collecte de sang, sorties nature gratuites...

N° 375 Avril 2022

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles.
8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication
Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES

SOLIDARITÉ
UKRAINE



Fabriquer des produits ménagers naturels, ça s'apprend !

Plusieurs Ignymontains ont participé aux deux premiers ateliers organisés par la Ville pour apprendre à créer ses produits ménagers avec des ingrédients naturels et respectueux de l'environnement, les 16 et 26 mars dans la salle associative de l'école Yves Coppens. Un troisième atelier est programmé samedi 23 avril à 15h30. Inscription sur le site de la Ville (attention le nombre de places est limité).



Caroline Vigneaux, ça déménage !

Avec son humour ravageur et ses sketches engagés, l'ancienne avocate a enthousiasmé le Centre culturel Picasso mardi 15 mars.



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

La Ville a commémoré, samedi 19 mars dernier, les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie marquée par les accords d'Evian. Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, Thibault Petit, conseiller municipal délégué aux cérémonies commémoratives et au patrimoine culturel, les membres du conseil municipal et du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), et la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (FNACA), ont participé à cette cérémonie, place du 19 mars 1962, en mémoire de toutes les victimes.



Animations intergénérationnelles

Un beau moment de convivialité organisé par les services jeunesse et retraités mercredi 23 mars. Plus de 70 jeunes et moins jeunes se sont retrouvés autour d'un goûter musical pour se divertir et danser...



La maison du loup

Le Centre culturel Picasso a accueilli, le 25 mars dernier, la nouvelle pièce de Benoit Solès sur les traces de l'auteur Jack London.



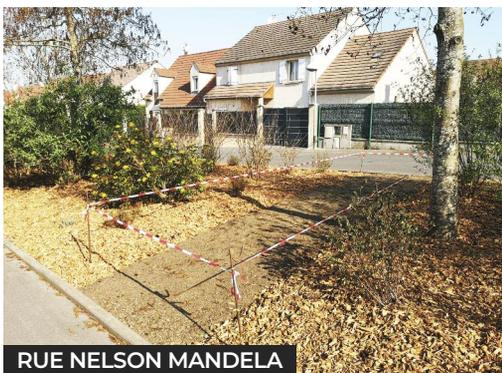
AVENUE DES FRANCES

Comme chaque année au début du printemps, les narcisses ont éclo et colorent la ville.



RUE COLETTE

Des arbustes et des plantes vivaces ont été plantés par le service des espaces verts au mois de mars rue Colette. Objectif : améliorer le cadre de vie des riverains et permettre un fleurissement lors des quatre saisons.



RUE NELSON MANDELA

Les massifs d'arbustes et de plantes vivaces ont été nettoyés et réaménagés rue Nelson-Mandela et rue Yitzhak-Rabin.



RUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE

Cinq arbres ont été plantés au niveau du 176 rue du Général-de-Gaulle : deux micocouliers et trois chênes des marais. En tout, 174 arbres ont été plantés par les espaces verts entre novembre 2021 et mars 2022.



RALENTISSEUR

Rue Van-Gogh, un nouveau coussin berlinois a été créé pour obliger les véhicules à ralentir et à respecter la vitesse maximale de 30km/h.

Début des travaux quartier Lalanne

Après des échanges réguliers avec les riverains depuis septembre 2019, la première phase des travaux de réaménagement du quartier Lalanne a débuté le 14 mars dernier. Les platanes ont été coupés, rues Serge Launay et Simone Eiffes. L'étude phytosanitaire menée en 2021 a révélé qu'ils étaient victimes de l'amadouvier et du phellin tacheté. « Dans les deux cas, il s'agit de champignons redoutables qui s'attaquent à la lignine et à la cellulose, c'est-à-dire aux cellules de l'arbre. Ce sont des champignons qui se diffusent rapidement dès qu'un arbre a une blessure. », explique Arnaud Jaffré, expert arboricole. « La rigidité de l'arbre n'est plus assurée et bien souvent il n'y a pas d'autre solution que l'abattage », ajoute-t-il. D'autres arbres seront replantés lorsque les travaux d'enfouissement des réseaux de fils aériens (électricité, fibre, téléphone...) et les travaux de voirie, incluant notamment l'élargissement de certains trottoirs, l'aménagement de chemins piétons végétalisés, auront été réalisés. Des plans et un calendrier des travaux seront prochainement adressés aux habitants du quartier.





Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature*).



NATURE & PAYSAGE



Les poules, alliées de la lutte anti-gaspi dans les écoles

Depuis le printemps 2019, à l'initiative de la Ville, toutes les écoles de Montigny ont progressivement accueilli un poulailler. Objectifs : réduire la quantité de déchets alimentaires jetés dans les cantines et sensibiliser les enfants au gaspillage. Trois ans après, le bilan est positif.

Suzette, Griotte, Roussette... Preuve de leur importance aux yeux des enfants, dans plusieurs écoles de la commune les poules portent toutes un nom, attribué après un vote des élèves. L'initiative d'équiper les écoles d'un poulailler a été proposée par la Ville en 2019, en partenariat avec l'Education nationale et l'association de lutte contre le gaspillage alimentaire *Eco Cocotte* qui assure l'entretien et la maintenance. « *L'objectif des poulaillers est de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire et à l'importance du tri des déchets. C'est important de leur donner de bonnes habitudes, les élèves sont de futurs adultes* », explique Casimir Pierrot, adjoint au maire en charge de l'Agenda 21.

Et ça fonctionne ! Ainsi, 22% de la nourriture servie à la cantine sont actuellement jetés. Plus exactement, depuis qu'il y a des gallinacés dans les écoles, seuls 2% des déchets ne sont pas valorisés et finissent incinérés, 8% sont donnés aux poules et 12% finissent au compost pour servir de fertilisant, notamment dans le potager dont dispose la plupart des écoles. « *Chaque poulailler abrite entre 5 et 10 poules* », souligne Matthew Da Ros, référent périscolaire à Montigny, « *tous les midis, les enfants prennent un seau gradué et vont nourrir les poules, avec une animatrice ou une ATSEM* ». Ils apprennent ainsi quels sont les aliments toxiques pour les poules, comme les peaux d'agrumes ou les épluchures de pommes de terre.

En plus de faire disparaître les déchets et de leur rôle pédagogique, les poules pondent des œufs. Lesquels sont récupérés tous les jours par la coopérative de chaque école pour être vendus et cuisinés. En termes de circuit-court et de produits locaux, on peut difficilement faire mieux !



Le savez-vous ?

Une poule est capable de recycler jusqu'à 150 kg de déchets issus de nos assiettes chaque année.



Montigny mobilisée pour l'Ukraine

Depuis le début de l'offensive russe en Ukraine le 24 février dernier, les élans de solidarité se multiplient. A Montigny, une collecte de dons a été organisée pour venir en aide au peuple ukrainien, le Secours Populaire, de son côté, a organisé une collecte de dons financiers.



Un élan de générosité des Ignymontains !

Dès le début de l'offensive russe en Ukraine, le 24 février dernier, et face au nombre grandissant de réfugiés ukrainiens contraints de fuir leur pays et la guerre, Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, a décidé d'organiser une collecte début mars en lien avec la Protection Civile du Val d'Oise. Plus de 80 Ignymontains ont répondu présents en fournissant des produits de première nécessité. En tout, cinq palettes de vêtements, de produits d'hygiène et de petit matériel médical ont été remis à la Protection Civile qui, face à cet élan de générosité, encourage désormais les dons financiers pour soutenir les familles ukrainiennes. Le comité du Secours Populaire de Montigny a ainsi organisé une collecte financière sur le marché de Montigny, samedi 12 mars. Une initiative qui a permis de récolter 761 euros qui s'ajoutent aux 1000 euros versés par le comité local sur ses fonds propres. L'intégralité est reversée par l'association aux organisations locales avec lesquelles le Secours populaire français collabore.

Les premiers réfugiés ukrainiens accueillis à Montigny



Nataliya Litvinenko et sa fille Olexandra, habitantes du village

« Je suis née en Ukraine près de Donetsk mais je vis en France depuis plus de 20 ans. Quand la Russie a commencé à attaquer l'Ukraine, j'ai cru à un cauchemar. Mon frère Vladimir, major dans l'armée ukrainienne, est mort au combat le 8 mars. Il avait 53 ans. J'ai appelé ma fille de 29 ans, Olexandra, pour qu'elle quitte immédiatement le pays. Enceinte de 8 mois et demi, avec son fils de 4 ans, elle a rejoint Budapest en voiture, avant de prendre un avion pour Hambourg puis le train jusqu'à Montigny. Elle travaillait dans un salon de beauté, dans une région encore épargnée à l'ouest du pays près de Oujhorod, mais c'est devenu trop dangereux et il devient compliqué de trouver des couches, du lait, le minimum vital. Ça ne va pas être simple dans mon logement de 32m², d'autant que j'ai moi-même une fille de 11 ans en garde alternée, mais je suis bien rassurée de les avoir à mes côtés, en attendant qu'on trouve des solutions. Je ne me fais pas trop d'illusions sur la suite du conflit, je suis très attentive à ce qui se passe en Ukraine, notamment via les réseaux sociaux et les comptes de mes amis encore sur place. »

Guevorg Kazarian, habitant du quartier des Frances

« D'origine arménienne, je suis arrivé en France il y a une dizaine d'années. Le 5 mars dernier, après 10 jours de bombardements, ma sœur, Diana, mon beau-frère Artashes et mon neveu David, âgé de 21 ans, installés depuis 16 ans en Ukraine, ont quitté Kharkiv la deuxième plus grande ville du pays. Ils ont roulé des milliers de kilomètres pour atteindre la France. Au début des attaques, ils sont restés dans leur cave et après ils se sont réfugiés dans le métro. La Ville s'est vidée de ses habitants, ils n'avaient plus le choix que de fuir. Au début du conflit, ils avaient des nouvelles de leurs amis et de l'état de leur immeuble mais aujourd'hui tout le monde est parti. A leur arrivée, je me suis déplacé à la préfecture de Cergy. Une autorisation provisoire de séjour leur permettant de travailler leur a été délivrée. Mais ils ne parlent pas un mot de français... C'est compliqué, j'effectue toutes les démarches pour eux. En Ukraine, mon neveu étudie le graphisme. J'aimerais qu'il continue sa formation. Nous avons rendez-vous avec la mission locale de Montigny pour voir dans quelle mesure il pourrait intégrer une école. »

2000 euros

C'est le montant de l'aide exceptionnelle qui sera soumis au vote du conseil municipal, le 7 avril, en soutien aux réfugiés ukrainiens (1000 euros à la Croix Rouge et 1000 euros au Secours Populaire).

ACTUALITÉS

BUDGET PARTICIPATIF : 4 projets sélectionnés !

Pour la deuxième année, la Ville de Montigny a mis en place un budget participatif pour permettre aux Ignymontain(e)s de déposer leurs projets, à condition notamment qu'ils bénéficient au plus grand nombre. Quatre projets sur les 11 déposés ont été validés pour être mis en œuvre dans les mois à venir.

→ Deux nouvelles boîtes à livres



Une nouvelle boîte à livres sera installée prochainement sur le parvis de la gare de Montigny-Beauchamp, pour intéresser les usagers des transports en commun. La commission du budget participatif a également souhaité qu'une seconde soit réalisée par l'ESAT La Montagne et installée par les services de la Ville à proximité des écoles Georges Braque et Henri Matisse.

Coût estimatif : 1 640 euros TTC pour les deux boîtes à livres.

→ Une étude pour installer des panneaux solaires



Un habitant souhaitait installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments publics. Au regard de la complexité du projet et des remarques des services techniques municipaux, les membres de la commission du budget participatif se sont accordés pour qu'une étude de faisabilité soit menée sur l'école du Centre, ancienne et énergivore. Cette étude a pour objectif de dire précisément s'il est envisageable d'équiper l'école de panneaux solaires, à quel prix et avec quels impacts financiers.

Coût estimatif : entre 15 000 et 20 000 euros TTC l'étude.



→ Des bancs et chaises sur la Promenade des Impressionnistes

Installer des bancs de repos sur le long des promenades et boulevard Victor Bordier. Face à cette demande et compte tenu du fait que la municipalité a le projet de créer des rues piétonnes avec du mobilier urbain dans le cadre de la création du centre-ville, la commission du budget participatif a choisi de se concentrer sur la Promenade des Impressionnistes. Les 10 bancs vieillissants seront remplacés et un duo de chaises sera implanté à cinq emplacements différents le long de la voie verte d'1,5km.

Coût estimatif : 10 296 euros TTC.

→ De nouveaux cendriers sur la voie publique

Mettre en place un système de recyclage des mégots de cigarette : tel était le souhait d'un habitant. Problème : les solutions de recyclage sont très onéreuses et engendrent des coûts de fonctionnement réguliers pour la collectivité, ce qui est contraire au règlement du budget participatif. Les habitants membres de la commission ont donc décidé de renforcer l'initiative de la Ville qui a installé 8 cendriers publics depuis le début de l'année. 10 nouveaux cendriers seront déployés aux endroits les plus problématiques, sachant qu'un mégot met jusqu'à 10 ans pour se décomposer totalement tout en polluant l'environnement.



Coût estimatif : 3150 euros pour l'installation de 10 cendriers.



Questions à Isabelle Moser

conseillère municipale déléguée au budget participatif.

Qu'avez-vous pensé des projets déposés cette année ?

Il y a eu un peu moins de projets déposés cette année, mais les idées étaient intéressantes. Nous nous sommes réunis trois fois avec les membres de la commission tirés au sort, pour échanger, affiner et voter pour les projets les plus innovants et les plus utiles aux habitants.

Que deviendra le reliquat des 150 000 euros prévus dans le cadre du budget participatif ?

Comme c'est précisé dans le règlement, l'enveloppe de 150 000 euros est un maximum. Si cela ne se justifie pas, il n'est pas obligatoire d'atteindre ce plafond. La différence sera réinjectée dans le budget de la Ville et servira à mener des projets qui, de toutes façons, seront utiles aux Ignymontains.



LE REGARD DE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION DU BUDGET PARTICIPATIF

« J'ai trouvé les projets diversifiés. Sur le principe, j'ai trouvé ça super d'être associée aux projets de la commune, c'était intéressant. »

Sylvie Toulon



« Je trouve un peu frustrant que certains projets déposés soient déjà menés par la Ville par ailleurs, mais c'est le jeu. Les trois réunions ont été efficaces. J'ai été agréablement surprise de voir que les projets avancent vite ! »

Christine Fernandes Dos Santos

Le Dr Jean-Claude Benhaïm promu Chevalier de la Légion d'Honneur

La Ville a organisé une cérémonie, le 21 mars dernier au Centre culturel Picasso, en l'honneur de Jean-Claude Benhaïm, médecin généraliste et adjoint au maire en charge de la Culture, récipiendaire de la Légion d'Honneur, la plus haute distinction honorifique française.



Madame Odile Cantin, ancienne Première adjointe Chevalier de la Légion d'Honneur et le père Henri, autour du Dr Jean-Claude Benhaïm.

« Soutenez les médecins, les infirmières et tous les soignants »



Les élèves de l'école de musique ont tenu à participer à la cérémonie (sur la photo : Pacôme Avondo, professeur, Rubenne Girondin, directrice de l'école de musique, Jean-Claude Benhaïm et son cousin).

Diplômé de la faculté de médecine de Paris, le Dr Jean-Claude Benhaïm a d'abord exercé un an en zone rurale, en Charente, avant de poser sa mallette de médecin généraliste en 1978 à Montigny-lès-Cormeilles, au cabinet médical Les Sources. En présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la Ville, d'élus du conseil municipal, de nombreux habitants, patients, amis et famille, s'est vu remettre au nom du Président de la République les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur de Robert Hue, ancien maire de la commune et lui-même Chevalier de la Légion d'Honneur. « *Le docteur Jean-Claude Benhaïm exerce depuis 44 ans sans discontinuer au service de nos concitoyens avec dévouement et fidélité* », a notamment souligné Robert Hue évoquant « *une histoire de vie exemplaire* » : « *il est ce type de médecin de famille qui aurait pu s'installer dans des villes de France peut-être plus confortables, mais qui a choisi, avec bonheur pour nos concitoyens, d'exercer son métier auprès des populations des quartiers dans les*

quels le brassage social constitue la richesse de nos territoires. » Monsieur le Maire, Jean-Noël Carpentier, a quant à lui rappelé combien « *cette récompense au Dr Benhaïm est amplement méritée. Elle est un hommage de la République dont tu peux être fier Jean-Claude et dont nous sommes tous fiers, le conseil municipal bien sûr mais plus généralement les Ignymontains.* » Très ému et honoré, le Dr Jean-Claude Benhaïm est revenu sur son parcours, son souhait de devenir médecin « *grâce à mon beau père, le Dr Maurice Tutard, lui-même grand médecin de campagne d'un dévouement sans limite pour ses patients* », avant d'avoir une parole plus politique à l'égard de ses confrères et consœurs : « *Soutenez les médecins, les infirmières et tous les soignants que l'on a beaucoup applaudit durant cette satanée pandémie... Aujourd'hui on a tendance à peu se soucier de leurs conditions de travail, peut-être et sûrement parce que ce travail a été remarquable d'efficacité et de dévouement. Je veux ce soir partager cette distinction avec eux.* »

BAFA CITOYEN

SE FORMER ET S'ENGAGER PRÈS DE CHEZ SOI

18 Ignymontains, âgés de 17 à 25 ans, ont été sélectionnés par la Ville pour passer leur BAFA citoyen 2022. Un dispositif qui existe depuis 2014. Le 12 mars dernier, ils ont tous été reçus par le maire, Jean-Noël Carpentier, et l'adjoint en charge de la jeunesse et de l'insertion professionnelle, Mohamed Bourouis. L'occasion de les rencontrer et de les encourager dans leur formation.



900 euros

C'est le montant financé par la Ville pour accompagner chaque jeune dans leur formation au BAFA. En contrepartie, les bénéficiaires devront s'investir à hauteur de 50 heures dans un projet collectif, social ou humanitaire au service de la Ville de Montigny.



AUORE, 17 ANS
Lycéenne en terminale

« Petite, j'allais tous les étés en colonie de vacances et je garde un très bon souvenir de ces moments de partage et d'échange avec les animateurs. Je pratique l'escalade, le badminton et je lis beaucoup. C'est mon envie de transmettre qui m'a poussé à passer la formation pour devenir animatrice. Il me paraissait essentiel d'avoir, au-delà d'un diplôme, une formation riche et constructive. J'ai hâte de commencer la formation théorique et ensuite d'être sur le terrain. Et peut-être que le BAFA va m'ouvrir des portes, m'aider à trouver des jobs saisonniers, à financer mes études. C'est que du positif ! »



JADE, 18 ANS
Lycéenne en terminale

« Je n'ai pas hésité à déposer ma candidature pour passer mon BAFA grâce à la Ville. Je souhaite devenir primatologue mais au départ mon choix professionnel se tournait plutôt vers l'animation. Obtenir le BAFA est un précieux sésame et l'occasion de faire mes premiers pas dans le monde du travail. Je suis passionnée par l'art : la peinture, le dessin, la musique... des passions que j'ai envie de transmettre à mon tour. »



20 petits champions de lecture à René Char

Vingt enfants de CM1 et CM2, dont deux scolarisés à l'école Henri Matisse, ont participé samedi 19 mars salle René Char à la finale départementale du concours *Les petits champions de la lecture*. Le principe : chacun devait lire un texte de son choix, le mieux possible en 3 minutes maximum. Aucun n'a démérité mais c'est Thibaud Louvet, en CM1 à Vallangoujard, qui a le plus épaté le jury en lisant avec une grande assurance devant les nombreux parents présents. Il participera à la finale régionale et est invité par Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, au Panthéon le 11 mai prochain. Bravo à lui et à tous les participants qui se sont vus remettre par Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, et Miloud Goual, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, « *Le tour du monde en 80 jours* » de Jules Verne et un beau stylo, entre autres petits cadeaux.



LA MLC A ORGANISÉ SA DICTÉE

Comme chaque année, la MLC (Maison des Loisirs et de la Culture) de Montigny a organisé une dictée en direction du jeune public, samedi 19 mars, en présence de Jean-Noël Carpentier, maire de la Ville et d'Adélaïde Hamiti, maire adjointe en charge de la vie associative. Plus de 80 enfants y ont participé. Les résultats de la dictée seront dévoilés mercredi 13 avril à l'école Van Gogh à 18h.

Les volleyeuses ignymontaines font la course en tête



Quinze victoires, une défaite. Après seize journées de championnat pré-national, le bilan de l'équipe première de volley de Montigny est plus que positif ! Les filles entraînées par Vincent Speybrouck sont en pleine confiance et se rapprochent de leur objectif : se hisser en nationale 3. Une division qu'elles n'ont plus connue depuis 12 ans. « Elles font la course en tête depuis le début de la saison », se réjouit Brigitte Cervetti, la présidente du club, « c'est une équipe très complète dans tous les compartiments du jeu, avec trois joueuses qui ont été formées au club ». Mais les joueuses le savent, il faudra rester

concentrées jusqu'à la fin du championnat. La rencontre du 23 avril prochain à Wissous, le principal challenger à seulement 5 points, s'annonce d'ores-et-déjà décisive en vue de la montée. « Il ne faut pas non plus que les joueuses se blessent, chaque rencontre compte, il ne faut rien lâcher », insiste Brigitte Cervetti. L'équipe féminine n°2 du club, en accession régionale, ne démerite pas non plus en se disputant la tête du championnat avec Taverny. De quoi envisager également une montée en division régionale, ce qui permettrait d'accompagner l'équipe première. « Cette trajectoire concomitante des deux équipes, je ne l'ai jamais connue depuis que je suis arrivée dans le club en 1998 », insiste Brigitte Cervetti. « Il y a de la solidarité entre les joueuses et deux entraîneurs qui s'entendent très bien, cela participe grandement à cette réussite ! »

JUDO Désir Zoba Casi qualifié pour les championnats de France

A 15 ans, Désir Zoba Casi, licencié au Judo Club de Montigny poursuit son ascension chez les moins de 66 kg. Grâce à sa médaille d'argent décrochée à Fuengirola en Espagne le 19 février dernier à l'occasion de l'European Cup Cadets, Désir figure actuellement au 3^e rang français dans sa catégorie. Malgré une défaite au 3^e tour de l'European Cup de Zagreb il y a quelques semaines, les résultats de Désir lui permettent de se qualifier pour les championnats de France début avril. Et de rêver plus grand. « Il a beaucoup enchaîné depuis le début de l'année, il a perdu à Zagreb contre un adversaire polonais pourtant à sa portée, mais il était blessé et découvre encore le niveau international », analyse Tarak Hakiri, l'un de ses trois coaches. « Je me concentre maintenant sur les championnats de France », explique Désir, en sports-études à Brétigny-sur-Orge après avoir effectué sa scolarité à Montigny et au collège Camille Claudel. « Je m'entraîne tous les jours en m'inspirant des judokas japonais. Je trouve qu'ils ont le plus beau judo du monde et il y a beaucoup de gauchers comme moi ! », confie Désir, dont le père a participé au championnat du monde vétéran et la grande sœur obtient également de bons résultats en junior. « Sa force, c'est l'insouciance, il ne se met pas de pression », souligne encore Tarak Hakiri, « il peut encore progresser... notamment en étant encore plus concentré sur ses objectifs ».



BOXE

Des résultats encourageants

Un grand bravo à Raphaël Cedelle qui s'est qualifié pour la demi-finale jeune régionale qui se joue début avril. Félicitations également à Zina Lemouchi qui disputera en mai prochain la finale des championnats de France jeune.



De gauche à droite Richard Soutif (coach), Mikaël Moutard (coach), Raphaël Cedelle, Richard junior Soutif (coach), Zina Lemouchi, Chakib Rabhi.

CUISENEZ ET PARTAGEZ VOTRE RECETTE PRÉFÉRÉE !

La Ville vous propose de venir cuisiner à l'espace Nelson Mandela une recette qui vous tient à cœur et de la partager avec tous les Ignymontains, à l'occasion d'une diffusion sur le site de la Ville, le 21 mai prochain, journée mondiale de la diversité culturelle. **Inscriptions (avant le 10 avril) et renseignements sur montigny95.fr**



Les Coquettes de retour à Picasso !

Après avoir séduit Montigny-lès-Cormeilles avec leur premier spectacle en avril 2017, Les Coquettes reviennent au Centre culturel Picasso, vendredi 15 avril à 20h30 avec « *Merci Francis !* ». Rencontre avec Lola Cès, membre du groupe avec Juliette Faucon et Marie Facundo.



©HelenePambrun

Quel effet ça fait de venir voir Les Coquettes en spectacle ?

Il paraît qu'on rigole fort, qu'on est ému et qu'on ressort avec beaucoup d'énergie. Certaines personnes nous disent que ça devrait être remboursé par la « Sécu ». Dans ce deuxième spectacle, les chansons sont plus pop que dans notre premier spectacle qui était plus swing. Nous proposons de l'humour en musique, un mélange de sketches et de chansons originales drôles.

Comment vous êtes-vous rencontrées toutes les trois ?

Nous avons joué ensemble dans la comédie musicale *Le Soldat rose* de Louis Chedid, en 2007. Nous sommes devenues amies, tout en continuant nos carrières. Et un jour nous avons eu envie de nous retrouver et de monter ce projet. Nous avons été assez surprises du succès rencontré : nous avons fait 700 dates avec le premier spectacle, notamment dans les plus grandes salles parisiennes. Au bout de 4 ans, nous avons voulu repartir avec un nouveau spectacle. Nous écrivons ensemble, toutes les trois, chacune avec sa personnalité... et beaucoup d'autodérision.

Quels thèmes mettez-vous en avant ?

Des thèmes de société, comme le féminisme, les injonctions au bonheur, le rôle de mère, le temps qui passe, la sexualité... Mais ça reste un spectacle familial (à partir de 14 ans quand même) qui s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Nous abordons des sujets sensibles mais avec légèreté et, je crois, sans vulgarité.

Que faudrait-il faire pour avancer sur l'égalité femmes-hommes ?

Il faudrait une vraie égalité des salaires pour commencer. La parité devrait être obligatoire et appliquée. Il faudrait aussi des actes plus forts pour condamner les féminicides. La justice n'agit pas suffisamment aujourd'hui. Les mentalités doivent encore progresser.

Pourquoi « Merci Francis ! » ?

Joker ! C'est la seule question à laquelle je ne répondrais pas. Pour le savoir, il faut venir nous voir sur scène...

Spectacle « Les Coquettes »

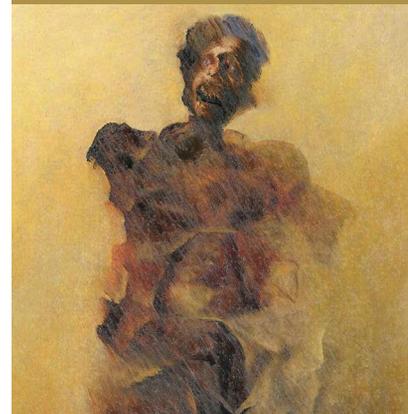
Vendredi 15 avril, Centre culturel Picasso à 20h30
Tarifs : 25,50 € / 20,50 € (Ignymontains) / 15,50 €
(tarif réduit : moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi). Réservations :
<http://billetterie.ville-montigny95.fr>

ÇA BOUGE

EXPOSITION À COROT

Eduardo Loza Laguna et Jean-Pierre Deguillemenot, exposent leurs œuvres, à la maison des talents, jusqu'au 17 avril prochain. Eduardo Loza Laguna dit Loza est franco-péruvien. Artiste peintre numérique, il travaille de façon traditionnelle, en utilisant de la peinture acrylique ou l'huile sur toile. De son côté, Jean-Pierre Deguillemenot, peintre et sculpteur, explore les relations de la lumière et de l'espace. Ses créations, sculptures en verre, objets design, parlent de la lumière qui pénètre la matière pour en exalter les couleurs de vie, de la nature... comme un morceau d'imaginaire.

Exposition jusqu'au 17 avril
Ouverture les mercredis,
samedis et dimanches de 15h
à 18h Maison des Talents
- Espace Corot Grande Rue



AGENDA

Avril

JEUDI 7

› CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel-de-Ville, à 19h
Rue Fortuné-Charlot
Entrée libre

VENDREDI 15

› LES COQUETTES
Centre culturel Picasso, à 20h30
www.montigny95.fr



DIMANCHE 17

› CHASSE AUX OEUFS
DE PÂQUES

A partir de 14h30,
parc de l'Hôtel de Ville.

La MLC organise une chasse aux œufs de Pâques avec des énigmes pour les enfants de 3 à 12 ans. Réservation obligatoire à la MLC, 2 square Alfred de Vigny ou sur HelloAsso (participation 2€).

JUSQU'AU 17

› EXPOSITION LOZA ET
JEAN-PIERRE DEGUILLEMENOT
Ouverture les mercredis, samedis
et dimanches de 15h à 18h.
Maison des talents-espace Corot
Grande rue

SAMEDI 23

› ATELIER PRODUITS
MÉNAGERS NATURELS
Salle associative de l'école
Yves Coppens, à 15h30
Inscriptions sur
www.montigny95.fr

MON PTI CINE

King

› Mercredi 6 avril à 14h30
› Dimanche 10 avril à 14h30
Séance ciné-ma différence

Réalisé par David Moreau
Fr- 2022 - 1h40 - à partir de 7 ans

White Snake

› Mercredi 13 avril à 14h30
› Dimanche 17 avril à 14h30

Réalisé par Ji Zhao et Amp Wong
Ch/US - 2022 - 1h38 - à partir de 8 ans

Encanto, la fantastique famille Madrigal

› Mercredi 20 avril à 14h30
Séance ciné-goûter

› Dimanche 24 avril à 14h30
Réalisé par Byron Howard et Jared Bush
USA- 2022 - 1h43 - à partir de 6 ans

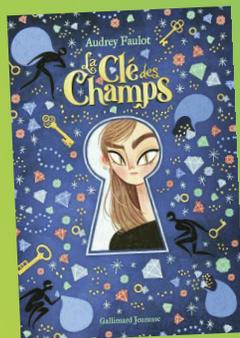
Le château dans le ciel

› Mercredi 27 avril à 14h30
Réalisé par Hayao Miyazaki
Jap- 1986 - 2h04 - à partir de 7 ans
Choix des enfants du ciné club

Retrouvez le détail des films sur
www.montigny95.fr (rubrique Agenda)
Tarif : 3,70 €.
Tarif de groupe : 2,60 €
Carte d'abonnement : 6,20 €
Carte valable 1 an donne droit
à 10 entrées à 2,10 €.
ALLO MON PTI CINE :
01 30 26 30 50.



COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



La clé des champs

Auteur : Faulot Audrey - Editeur : Gallimard jeunesse

L'héroïne Robin Larcin vit dans une famille un peu particulière. En effet, chez elle, les cambriolages et les vols en tout genre sont une véritable institution. Malheureusement pour elle, Robin n'est pas vraiment douée dans ce domaine. Alors après une déception de trop, ses parents décident de l'envoyer à l'école des voleurs, pour qu'elle puisse enfin passer son initiation et être digne de sa lignée. Audrey Faulot, lauréate du concours jeunesse premier roman chez Gallimard nous propose ici un univers riche et original qui aborde en même temps des thèmes importants comme la pression sociale et familiale, le harcèlement, l'abandon... Notre héroïne est touchante et nous suivons avec délices les péripéties qui lui arrivent lorsqu'elle se retrouve à devoir enquêter sur un mystérieux vol. L'école des voleurs est surprenante et n'est pas sans rappeler une certaine école de magie très célèbre. On en redemande !



HISTOIRE

Il était une fois...

LA PROMENADE DES IMPRESSIONNISTES

A l'origine du projet

Dans les années 80, le Conseil municipal a livré une véritable bataille environnementale pour la préservation de la coulée verte longue de 1,5 km. Afin de contrer le projet d'aménagement d'un boulevard à quatre voies de circulation en lieu et place de la promenade, des initiatives citoyennes ont été mises en place : pétitions, réunions de quartier et même une opération militante durant laquelle les habitants et les élus ont planté des arbres sur tout le linéaire. Pour aller plus loin dans la protestation, la Ville a notamment construit son centre de loisirs, CIEL, à une extrémité de la promenade. Pour un euro symbolique versé au Département, alors propriétaire de l'allée, la promenade est devenue communale en 2005. Le combat de la municipalité et de la population a porté ses fruits.



Tout au long de la conception de ce projet, la municipalité a consulté les habitants. Ici en mai 2011.

Une inauguration festive

Après une concertation avec les habitants, les travaux d'aménagement débutent à l'automne 2012. Huit mois après, la voie verte est inaugurée. Le samedi 15 juin 2013, la Ville invite les Ignymontains à se retrouver pour une balade animée et commentée par des comédiens. Sous un soleil radieux, habitants, élus et personnalités reprennent possession de la promenade des Impressionnistes. Près de 500 habitants entourent alors Jean-Noël Carpentier, maire, Robert Hue, ancien maire de la commune, Jean-Pierre Béquet, maire d'Auvers-sur-Oise et partenaire culturel de la journée. « *Quand je me suis installé à Montigny en 1976, la promenade ressemblait à un champ avec un chemin de terre. En 2010, le maire a souhaité réaménager cet espace. Je ne vais pas vous cacher qu'au départ j'étais plutôt réticent. J'avais peur que cet aménagement entraîne des nuisances. Mais aujourd'hui je dois dire que la promenade est une vraie réussite* », se souvient Michel Barraud, habitant à l'angle de l'avenue des Frances et de la promenade.



Merci à Alain Bertone, habitant de la rue du Père Wrésinski, pour cette photo prise lors de sa promenade matinale. Si vous aussi, vous disposez de documents, n'hésitez pas à répondre à nos appels à participation pour enrichir cette rubrique Histoire ! ▶

Des statuettes grandeur nature

En flânant, vous croiserez les silhouettes de célèbres peintres impressionnistes, ainsi que deux totems présentant certaines de leurs œuvres. Réalisées en acier, les statuettes intègrent sur une face le visage stylisé du peintre et des éléments biographiques. L'allée centrale en béton est interdite aux motos par des dispositifs spéciaux, sans préjudice pour les poussettes et les fauteuils roulants. A l'Est, un jardin organisé à « la française » (la roseraie) a été créé. Riches en espèces locales, la promenade est jalonnée de cerisiers du Japon à la superbe floraison, de rosiers, de tulipes ou encore de narcisses.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire des 100 ans de la création de Beauchamp sur une partie de Montigny. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Depuis plusieurs semaines, les travaux de la 1^{ère} phase du réaménagement du quartier Lalanne ont débuté. C'était un engagement fort de notre projet municipal, concerté avec les habitants du quartier depuis 2019, et dont l'objectif est de conserver le charme du quartier et d'améliorer son confort.

L'étude phytosanitaire de 2021 commandée par la ville a confirmé qu'une grande majorité de platanes ont été diagnostiqués comme malades, victimes de l'amadouvier et du phellin tacheté. Ces champignons entraînent le pourrissement des arbres et attaquent leur solidité. Devenus dangereux sur l'espace public, la solution de l'abattage s'est malheureusement imposée. Nous nous en sommes tous émus.

Dès lors, comme déjà annoncé lors des différentes concertations, nous planterons autant que possible de nouvelles essences variées, et adaptées à la morphologie urbaine du quartier. Face à ces changements importants, la commune a d'ailleurs mandaté un paysagiste pour maintenir le charme et l'esprit arboré du quartier.

Cette 1^{ère} phase de travaux, qui concerne les rues Serge Launay et Simone Eiffes, permettra aussi l'enfouissement des réseaux aériens et la réfection des voiries. Ils s'intègrent dans un projet global de réaménagement de l'ensemble du secteur qui vise à faciliter la circulation de tous (voitures, piétons, vélos, etc.), à résoudre les difficultés de stationnement, et à maintenir l'esprit arboré qui fait sa spécificité. Il s'agit d'un investissement de plusieurs millions d'euros pour la Commune, qui fera sa fierté. Au final le quartier sera largement amélioré et tout autant végétalisé.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Retour sur les dernières actualités départementales et municipales

Sur le plan départemental, notre conseillère départementale, Manuela MELO, a adopté avec la majorité du Département, une augmentation de 10 % du budget consacré à l'entretien des 111 collèges du Département (29 millions d'euros en 2022).

En solidarité avec le peuple ukrainien, elle a également participé à la mise en place du dispositif d'urgence suivant : une aide exceptionnelle de 100 000 € à la Croix-Rouge française, plus de 100 lits mis à disposition et un accompagnement social et médical des familles ukrainiennes arrivant en Val d'Oise, en collaboration avec les services de l'Etat et les Maires du Val d'Oise.

Enfin, en sa qualité de Conseillère départementale en charge des Seniors, elle a également pu accompagner des seniors de notre Ville, de la maison de retraite John Lennon, pour une visite du Salon International de l'Agriculture.

Sur le plan municipal, nous ne pouvons que nous féliciter du début des travaux de réaménagement dans le quartier Lalanne, projet que nous avons porté de longue date au conseil municipal et sur lequel nous nous étions nous-mêmes engagés dans notre projet lors des dernières élections municipales.

Les travaux d'abattage des arbres malades ont commencé, avant l'enfouissement des réseaux et les travaux de voirie. Le plan de circulation et de stationnement devrait également être revu.

Nous suivrons avec attention les plans et le calendrier de réalisation des travaux avec les habitants du quartier.

**Les élus d'opposition présidé
par Modeste MARQUES**

Etat Civil

Naissances

Aberkane Lara
Bahafid Yakeen
Bechiri Ales
Cajuste Dandara
Castor Liyah
Diakite Issa
Hamdaoui Iyad
Humblot Aliya
Jean-Pierre Dorlys Jérémy
Jebira Azer
Jézéquel Parra Itzaé
Joudi Ishaq
Kerai Meryem
Lacombe Roxane
Nouri Linda
Pastrans Valentine
Ramsamy Kefi Emy
Taoufik Naïm
Thiebaut Lourenço Alessio
Traoré Sedy-N'Gollo
Yassin Neyla
Zalegh Noam
Zenadni Adam

Mariages

Decaudin Julien
et Levy Elisabeth-Marie
Fahlaoui Tarik et Saadana Ines
Tissier Florent
et Chanson Melinda

Décès

Blot Christiane
Da Silva Brandao Manuel
Disdero Marie
Hadj Omar
Hansmetzger Pascal
Keymak Yusuf
Lopinski Gisèle
Mac Jacek
Mertzig Serge
Mitté Claude
Pham Thi Duong



NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture au public de la mairie Picasso évoluent ! Pour s'adapter à vos habitudes, l'amplitude horaire est désormais plus importante. La mairie sera ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. La mairie sera également ouverte les mardis et jeudis de 13h30 à 19h.

CHIENS DANGEREUX

Les détenteurs de chiens potentiellement dangereux (au sens de la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008) doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par Monsieur le Maire (la demande peut être faite en ligne sur montigny95.fr, rubrique Mes démarches, Tranquillité publique). Par ailleurs, les chiens de 1^{ère} catégorie (Pitbull, Boer bull...) et de 2^{ème} catégorie (Rottweiler, Tosa-Inu, Américain Staffordshire Terrier...) doivent être muselés et tenus en laisse sur l'espace public. Les propriétaires qui ne respectent pas la loi sont passibles d'une contravention de 2^e classe, soit 35 euros pour chacune des deux infractions.

PLAINTES EN LIGNE

Vous souhaitez effectuer une pré-plainte pour atteinte aux biens (vol, escroquerie...) ou certains faits à caractère discriminatoire par un auteur inconnu ? Vous pouvez le faire directement sur le site service-public.fr si vous êtes victime de l'infraction. Nouveau : après la pré-déclaration, auparavant vous deviez prendre rendez-vous au commissariat d'Herblay ou de Taverny pour signer la plainte, depuis le mois de mars 2022 le bureau de police nationale de Montigny-lès-Cormeilles peut vous recevoir sans que vous ayez à vous déplacer hors de la commune. Attention : pour tout vol de véhicule vous devez vous rendre directement au poste de police pour déposer plainte.

DON DU SANG

A l'occasion de la dernière collecte de sang organisée le 11 mars salle René Char à Montigny, 93 volontaires ont été accueillis dont 12 nouveaux donateurs. « Une très belle collecte », se félicite l'Etablissement français du sang. Prochaine collecte à Montigny jeudi 19 mai de 14h30 à 19h30. **Plus d'infos et prise de rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr**

DÉMARCHES ASSAINISSEMENT

Depuis le 25 mars dernier, toutes les démarches en ligne pour les demandes de raccordement au réseau d'assainissement et les demandes de contrôle de conformité se font depuis le site Internet du délégataire de service public de l'agglomération du Val Parisis : <http://www.fayolle-assainissement.fr>

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillot, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

ARBRES BLESSÉS

La Ville est régulièrement confrontée à des attaques de chiens sur les arbres, notamment ceux de la Promenade des Impressionnistes. Ce problème n'est pas anodin : 22 arbres de la Promenade ont été dégradés récemment par des morsures de chiens. Ce qui a entraîné un dépôt de plainte de la collectivité et l'application de cicatrifiant sur les arbres pour 550 euros, sachant que le remplacement d'un arbre coûte environ 1000 euros. Ces chiens sont souvent lancés par leur propriétaire pour leur faire faire de l'exercice. C'est inadmissible. Si vous êtes témoins de dégradation sur des arbres, merci de contacter la police municipale au 01 30 26 30 82.



EXAMEN DE SANTÉ GRATUIT

L'Assurance Maladie du Val-d'Oise et son réseau de centres d'examen proposent un examen de santé gratuit tous les ans à destination des personnes fragiles de plus de 16 ans qui renoncent à leurs soins : demandeurs d'emploi, salarié(e)s en activités temporaires, en stage de formation professionnelle, bénéficiaires du RSA, de la PUMA ou de la Complémentaire Santé Solidaire, retraité(e)s. Ce bilan de santé gratuit est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Lors de ce bilan de santé personnalisé et adapté, un point sur les droits est effectué et un accompagnement pour les démarches est mis en place si nécessaire. **Plus d'infos www.lpc-asso.fr**
Rendez-vous au 01 53 67 35 35.

DES SORTIES NATURES GRATUITES EN ILE-DE-FRANCE

Envie d'une journée au vert ? Chaussez vos baskets ! L'Agence des espaces verts (AEV) de la Région Ile-de-France propose sa « Natur'box » 2022 avec au programme plus de 200 animations nature gratuites organisées partout en Ile-de-France et notamment dans le Val d'Oise pour découvrir le patrimoine naturel insoupçonné. **Renseignements et inscriptions sur www.aev-iledefrance.fr (rubrique « Les sorties nature »).**

CATASTROPHE NATURELLE

Votre domicile a subi des dégradations liées à la sécheresse de l'été dernier ? Chaque année, la Ville fait une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès du Ministère de l'Intérieur. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à adresser un courrier accompagné de quelques photos au service urbanisme avant le 28 mai prochain : urbanisme@ville-montigny95.fr

Ouverture d'une maison France Services

Elle ouvrira ses portes au n°2 résidence de la gare à Montigny-lès-Cormeilles et aidera les habitants dans leurs démarches administratives du quotidien.

**Ouverture
le 11 avril
2022**

INFORME

sur le fonctionnement et l'offre des services des opérateurs de services publics (horaires des bus, qualité de l'eau, horaires d'ouverture des agences)

EXPLIQUE

les modalités de facturation, comment utiliser un mandat postal

CONSEILLE

sur la gestion du budget familial, pour maîtriser la consommation d'énergie

ORIENTE

vers le bon interlocuteur (assistantes sociales, conseillers emplois)

ACCOMPAGNE

toutes les démarches de la vie quotidienne

Accès gratuit, sur rendez-vous par téléphone ou e-mail, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h (fermeture au public le vendredi matin).

Plus d'infos : www.pimms.org

Pensez-y : le parking souterrain, rue de la gare, est gratuit 1h.